

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées CGV, sont conclues entre :

L'Ecole de Musique Manosque Music School, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est fixé au 58 rue Grande 04100 Manosque et ayant pour SIRET le numéro 83145033300016, ci-après désignée par « EMMS »,

Et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs prestations fournies par l'école, ci-après l'Acheteur.

Article 2 – Objet

L'EMMS se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'Acheteur.

Article 3 – Prestations

Les prestations concernées comprennent la cotisation à l'EMMS, l'inscription aux cours dispensés par l'EMMS ou à tout autre événement organisé par celle-ci ou auquel elle contribue, sans que cette liste soit limitative.

Ces prestations sont décrites et présentées sur le site de l'EMMS avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions devaient se produire quant à cette présentation, la responsabilité de l'EMMS ne pourrait être engagée.

L'EMMS se réserve le droit de procéder à l'annulation des inscriptions en cas d'impossibilité de satisfaire la demande.

Article 4 – Tarifs

Les prix des prestations sont indiqués en euros, étant entendu que l'EMMS n'est pas assujettie à la TVA.

Article 5 – Commande

L'Acheteur qui souhaite acheter une prestation doit obligatoirement :

- Remplir le formulaire d'inscription sur lequel elle indique les renseignements demandés et les références des prestations choisies
- Valider sa commande après l'avoir vérifiée
- Effectuer le paiement dans les conditions prévues

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions générales de vente et la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance.

Article 6 – Modalités de paiement

Par chèque, espèce ou virement bancaire.

Une facture sur papier peut être adressée sur demande.

Article 7 – Moyens du remboursement

Dans le cas où l'EMMS ne peut pas satisfaire la demande de prestations, elle en informe l'acheteur dans les meilleurs délais et procède au remboursement du paiement effectué, avec une retenue de 5 euros pour frais de gestion, dans un délai de 14 jours à compter de la date à laquelle l'information de refus est portée à la connaissance du demandeur.

Le remboursement est effectué par le même moyen que lors de la commande, sauf accord avec l'EMMS sur un moyen différent.

Article 8 – Responsabilité

L'EMMS s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. En revanche, la responsabilité de l'EMMS ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au contrat à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française ou à une grève. De même, la responsabilité de l'EMMS ne saurait être engagée lors de la commande en ligne pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Article 9 – Données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004- 801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations à caractère nominatif relatives à l'Acheteur pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

L'EMMS, en sa qualité de responsable du traitement, conserve ces informations et données afin de respecter les obligations légales et réglementaires. L'Acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Pour

exercer l'un de ces droits, l'Acheteur devra écrire à : Manosque Musique School, au 58 rue Grande, 04100 Manosque.

L'EMMS s'engage à effacer de sa base de données tout membre qui quitte l'Association ou qui décide de ne plus acquitter annuellement sa cotisation annuelle.

Le traitement automatisé d'informations, y compris la gestion des adresses e-mail des utilisateurs du site est exonéré de déclaration au CNIL conformément aux dispenses de déclaration n°7 et n°8.

La dispense n°7 (ancienne norme simplifiée n°15) concerne les traitements de données personnelles mis en œuvre par tout organisme privé ou public à des fins d'information et de communication externe. Elle s'applique aux sites internet institutionnels et aux fichiers de contacts.

Elle exclut toute utilisation commerciale ou politique des données traitées. La dispense prévoit que seules peuvent être enregistrées les données relatives à l'identité, la vie professionnelle, les centres d'intérêts de la personne concernée, à l'exception des données dites sensibles telles que les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, l'état de santé ou la vie sexuelle des personnes. Ces données peuvent être conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation des finalités prévues et une mise à jour annuelle doit être prévue.

Les personnes concernées doivent être informées lors de la collecte des données de l'utilisation ultérieure de ces données à des fins de communication ou d'information, et mises en mesure de s'y opposer.

La dispense de déclaration n°8 (ancienne norme simplifiée n°23) concerne les traitements de données personnelles mis en œuvre par tout organisme à but non lucratif (association loi 1901, fondations, fonds de dotation) pour la gestion administrative de leurs membres, bénévoles et donateurs. Elle concerne également les annuaires des membres y compris ceux diffusés sur internet ainsi que toute action de prospection réalisée auprès des membres, donateurs.

La dispense prévoit que seules peuvent être enregistrées les données relatives à l'identité, l'identité bancaire, vie associative, et à des fins statistiques les données de connexion. Elle exclut les données sensibles telles que les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, l'état de santé ou la vie sexuelle des personnes, les infractions, condamnations ou mesure de justice, les informations sur les difficultés sociales et le numéro de sécurité sociale.

Ces données ne peuvent être conservées au-delà de la démission ou de la radiation du membre (sauf s'il fait la demande contraire) et pour les donateurs au-delà de deux sollicitations restées infructueuses. Les informations sur les prospects ne sont pas conservées après la réalisation de la campagne de prospection. Les personnes concernées doivent être informées lors de la collecte des données de toute opération visant à diffuser leurs données personnelles, ainsi que sur leur droit d'opposition,

d'accès et de rectification et sur les modalités d'exercice de ces droits. Leur consentement doit être obtenu si l'association envisage de céder ou louer leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale par voie électronique (e-mailing).

Article 10 – Loi Applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes CGV sera de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de l'EMMS.